

Réf: Dossier N° : 56087

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « PRO HYGIENE »****Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS CARREFOUR IBO**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Octobre 2018, et enregistrés au CEPICI le 25 Octobre 2018, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PRO HYGIENE » .

Objet: Désinsectisation, Dératisation, Désherbage, Vente de produits phytosanitaire, Entretien de bureaux, d'usine, locaux, et espaces verts, Entretien industriel d'usine, Diverses prestations de services. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et libérées partiellement par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI REMBLAIS CARREFOUR IBO

GERANT: Madame COULIBALY MARIAME.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27861 du 26/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°25343 du 26/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

